



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des femmes

Question au Gouvernement n° 959

Texte de la question

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

M. le président. La parole est à Mme Geneviève Levy, pour le groupe UMP, pour poser la dernière question.

Compte tenu de l'heure, la question suivante ne pourra en effet pas être posée.

Mme Geneviève Levy. Madame la ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle, alors que, hier, se tenait la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la situation de ces femmes demeure en France préoccupante. Aujourd'hui, une femme sur six est victime de violences et une sur dix est battue par son conjoint. Six femmes succombent chaque mois des suites de ces agressions et quelque cinquante mille femmes sont, elles, victimes de viols au cours d'une année. Hier, vous avez réuni une trentaine d'hommes issus du monde de la presse, de la chanson, du droit ou de la publicité, pour leur proposer de signer une charte contre les violences faites aux femmes. Pourriez-vous nous dire pourquoi vous avez souhaité impliquer ces hommes ?

Ce matin, vous avez fait une communication en conseil des ministres. Pourriez-vous faire le point sur les moyens dont on dispose pour lutter contre ces violences ?

Enfin, puisqu'il s'agit d'une journée internationale, je vous demande de bien vouloir nous indiquer la façon dont la France compte s'engager et faire entendre sa voix au plan international.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle.

Malheureusement, madame la ministre, votre réponse ne pourra être télévisée compte tenu de l'heure.

(Exclamations sur divers bancs.) Si chacun respectait son temps de parole, cela ne se produirait pas !

Mme Nicole Ameline, ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle. Madame la députée, la lutte contre les violences est bien un combat de la modernité. A cet égard, je tiens à saluer la très forte mobilisation que j'ai constatée hier, sur tous les bancs de cet hémicycle, en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Cette mobilisation, qui est à l'honneur de la République, concerne toutes les femmes de France, et particulièrement celles qui sont victimes de ces violences. Elle inspire aussi l'action du Gouvernement et s'élargit aujourd'hui à la société civile. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que ce soient les hommes qui disent non à la violence et s'engagent à ce « zéro violence » qui est beaucoup plus qu'un concept : il correspond à un engagement personnel et collectif. C'est encore au nom de cette mobilisation que nous signerons demain matin, avec l'ensemble des professionnels de la publicité, un accord qui fera progresser la déontologie professionnelle quant à l'image des femmes dans le monde de

la publicité. C'est toujours cette mobilisation qui nous a conduits à choisir la voie législative pour répondre à vos attentes en matière de lutte contre les discriminations et de lutte contre les violences conjugales, en particulier en permettant l'éloignement du conjoint violent.

Connaissant votre engagement remarquable au service des femmes afghanes et de l'Afghanistan, je tiens à souligner que la lutte contre les violences ne s'arrête pas aux frontières de la France. Elle concerne aussi toutes les femmes qui, dans le monde, sont victimes de l'obscurantisme, des conflits ou des violences. En Afghanistan point aujourd'hui le formidable espoir que la Loya Jirga ouvre la voie à l'égalité des droits. Il y a quelques semaines, j'ai dit à Kaboul aux femmes afghanes que la France était à leurs côtés.

Toutefois, cette évolution est fragile et toute régression quand aux droits des femmes à Kaboul ou ailleurs dans le monde serait un recul pour l'humanité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Levy](#)

Circonscription : Var (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 959

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : parité

Ministère attributaire : parité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 novembre 2003